

PROJET DE LOI

adopté

le 15 octobre 1993

N° 9  
**S É N A T**

---

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1993-1994

---

---

## PROJET DE LOI

*autorisant la ratification d'un accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Hongrie, d'autre part (ensemble sept protocoles, treize annexes, deux échanges de lettres, un acte final et déclaration), signé à Bruxelles le 16 décembre 1991.*

**(Texte définitif.)**

*Le Sénat a adopté sans modification, en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en première lecture, dont la teneur suit :*

---

**Voir les numéros :**

**Assemblée nationale (10e législ.) : 409, 457 et T.A. 51.**

**Sénat : 418 et 451 (1992-1993).**

Article unique.

Est autorisée la ratification de l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République de Hongrie, d'autre part (ensemble sept protocoles, treize annexes, deux échanges de lettres, un acte final et déclaration), signé le 16 décembre 1991 à Bruxelles et dont le texte est annexé à la présente loi (1).

*Délibéré, en séance publique, à Paris, le 15 octobre 1993.*

*Le Président,*

*Signé : RENÉ MONORY.*

---

(1) *Nota* : voir le document annexé au n° 409 (A.N. 10<sup>e</sup> législ.).